

Le 30 décembre 2021

Chères personnes exploitantes,

Vous êtes nombreuses à avoir communiqué avec moi pour me faire part de vos préoccupations concernant les Plans pour l'hiver pour la COVID-19 et les défis que ces changements vous ont causés, en particulier en lien avec la main d'œuvre. Pour vous aider à relever ces défis, je suis heureux de vous informer d'une nouvelle aide gouvernementale pour les garderies éducatives.

AIDES FINANCIÈRES POUR LES GARDERIES ÉDUCATIVES

- 200 \$ par mois par éducatrice ou éducateur, rétroactivement au 1^{er} décembre 2021 et qui restera en place jusqu'au 31 mars 2022. Ce supplément de salaire sera revu à ce moment-là.
- 50 \$ par mois, par place, pour tout mois ou partie de mois où une garderie fonctionne selon la phase 2 ou 3 du plan pour l'hiver. Cette mesure vise à compenser les coûts associés aux exigences supplémentaires en matière de santé et de sécurité. Cette aide sera en place du 1^{er} janvier 2022 au 31 mars 2022.

PRIORITÉ POUR LES RAPPELS ET LES TESTS

- Le personnel des garderies éducatives fait désormais partie des groupes prioritaires pour l'accès aux tests rapide (POCT) et PCR. De plus amples informations à ce sujet vous seront communiquées prochainement.
- Le personnel des garderies éducatives peut recevoir un vaccin de rappel. Nous vous encourageons, ainsi que tout votre personnel, à recevoir ce troisième vaccin dès que possible. Les rendez-vous peuvent être pris auprès des Régies régionales de la santé ou des pharmacies participantes.

.../2

LES SYMPTÔMES DE LA COVID-19 ET LES GARDERIES ÉDUCATIVES

- J'ai entendu vos préoccupations concernant les symptômes - en particulier l'écoulement nasal - et j'ai relayé ces préoccupations à la Santé publique. Ils partageront des informations dans les prochains jours afin de réduire la confusion autour des symptômes.
- Dans les prochains jours, le Ministère de la Santé et la Santé publique communiqueront des renseignements sur la nouvelle variante Omicron de la COVID-19 et sur son incidence sur les garderies éducatives.

Vous avez joué un rôle clé dans la gestion de cette pandémie au Nouveau-Brunswick au cours des deux dernières années. Je tiens à vous remercier à nouveau pour votre dévouement et votre coopération, et à vous souhaiter une année 2022 plus calme et prospère.

Le ministre,



Dominic Cardy